

A Heynryens

La discussion sur les avions :
C'est la semaine prochaine.
Et les avions

L'ŒUVRE

c'est.....

14, Rue Drouot
Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-51
Après minuit : GUT. 59-89

Directeur :
GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS
1 An 18 fr. 6 Mois 9 fr. 3 Mois 4 fr. 50 1 MOIS 1 fr. 50

L'union sacrée

Nous ne saurions trop applaudir à ce qu'on appelle l'union sacrée. Nous ne saurions trop nous en féliciter.

D'abord, parce qu'il n'était pas de meilleur camouflet à opposer aux Boches, qui escomptaient nos divisions, jugées par eux inexinguibles et inapaisables. Ensuite et surtout, parce qu'il y a quelque chose de pathétique dans le fait d'hommes passionnés jusqu'au fanatisme immolant du jour au lendemain, sur l'autel de la patrie, leurs préjugés, leurs rancunes, leurs jalousies, leurs sentiments, leurs traditions, leurs idées, pour se mettre à communier ingénument sous les mêmes espèces. Si nous n'avions pas réalisé l'union sacrée, tant d'héroïsmes dispersés n'auraient, faute de l'indispensable ciment, servi de rien. C'est l'union sacrée qui nous a donné la force de résistance, la foi « mathématique » en l'avenir. Elle est le gage de la victoire finale. Ce serait un sacrilège d'y porter la moindre atteinte.

Toutefois, il faut s'entendre. Il ne serait pas tolérable que cette formule, désormais historique, nous empêchât de dépister les abus, les gaspillages, les malversations, ni même les inconvenances. Il ne serait pas tolérable davantage qu'elle devint un paravent trop commode derrière lequel les mauvais bergers s'évertueraient impunément à ourdir des machinations suspectes, à ressusciter l'esprit de secte et de parti, ou simplement à rapetasser des réputations éouées.

Il est difficile d'oublier qu'il y a dix-huit mois nous étions empoisonnés de bons apôtres germanisants, qui ne se lassaient pas de célébrer la culture allemande, le génie allemand, la vertu allemande, et de convier les Français à se jeter dans les bras de la grande nation, dont l'humeur pacifique n'avait d'égale que la bonne foi. Entre temps, l'on stigmatisait le militarisme, la folie des armements, les horreurs de la guerre, tout cet héritage démodé d'âges à jamais révolus, qu'on ne devait plus revoir. Besogne funeste — et pas toujours désintéressée — dont les moindres inconvénients furent d'énervier l'énergie nationale, d'endormir notre vigilance et de préparer les voies à l'ennemi, en lui livrant par avance les clefs de la maison.

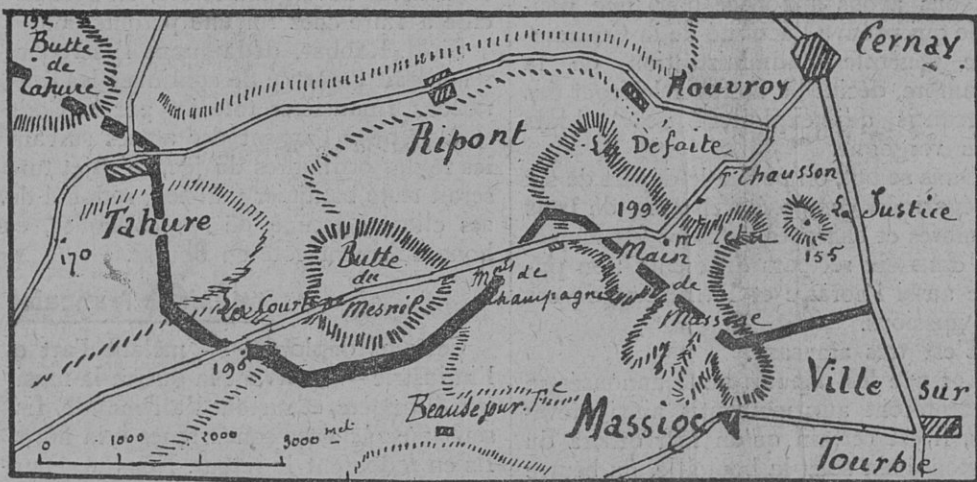
Ceux de ces corrupteurs, dupes ou complices, qui n'ont pas racheté leur faute, soit par une confession publique suivie d'amende honorable, soit en courrant au front essayer d'en pallier les conséquences au risque de leur vie, ne devraient être recevables, en vérité, à se recommander de l'union sacrée qu'à la condition de faire le mort et d'ensevelir leur confusion, au moins jusqu'à la fin de la tourmente, dans un silence expiatoire.

Sans doute, *errare humanum est...* Mais si l'erreur est toujours pardonnable, elle ne saurait être un titre de gloire, ni donner à ceux qui en portent la responsabilité le droit de régenter leurs concitoyens ou de parler en leur nom. Voilà pourquoi le sang des patriotes ne fait qu'un tour lorsqu'ils voient tels de nos philoboches stipendiés de l'après-guerre faire la roue devant la galerie des neutres, prendre des initiatives, organiser des manifestations, distribuer le blâme ou l'éloge, comme s'ils incarnaient la France, que, hier encore, ils trahissaient.

Si nous mettions les points sur les i, l'on ne manquerait pas de nous accuser de semer la discorde. Il ne nous plaît pas d'affronter ce reproche. Bornons-nous donc, jusqu'à nouvel ordre, à rappeler anonymement à la pudeur les cyniques et les inconscients. Peut-être comprendront-ils à demi-mot...

Emile Gautier

L'ATTAQUE ALLEMANDE EN CHAMPAGNE



A la suite de notre offensive en Champagne, l'automne dernier, la rupture du front adverse ne fut pas aussi complète qu'on l'avait tout d'abord espéré.

Ainsi, dans la partie du champ de bataille qui s'étend entre la route de Ville-sur-Tourbe à Cernay-en-Dormoy, et celle de Perthes-lès-Hurlus à Tahure, nous avions bien pris pied sur la *Main de Massiges*, à droite, mais le *Mont Tétu*, qui en forme le sommet, et l'*Ouvrage de la défaite*, situé sur sa pointe septentrionale, étaient restés définitivement en possession de l'ennemi. A gauche, nous n'avions pu garder le sommet de la *butte de Tahure*. Au centre, la *butte du Mesnil* et la hauteur à l'ouest, hérissées de retranchements appelés la *Courline*, le *Poignard*, la *Tranchée-des-Boches*, la *Galoche*, le *Trident*, n'avaient pu être entamées autrement que par la prise de la *Courline*, la plus avancée de cette quintuple ligne.

En fin de compte, dans le secteur en question, notre ligne consolidée commençait un peu à l'ouest du sommet de la *butte de Tahure*, se prolongeait à l'est de ce village, mordait, à la *Courline*, la pente du massif à l'ouest de la *butte du Mesnil*, contournaient celle-ci au sud et à l'est, passait ensuite au nord de *Maisons de Champagne*, pour couper la *Main de Massige* et redescendre enfin vers *Ville-sur-Tourbe*.

De la *butte de Tahure* au *mont Tétu*, on compte huit kilomètres. C'est sur ce front que les Allemands viennent de lancer une vigoureuse attaque. Il correspond à deux corps d'armée.

Dès le soir du 8 janvier, des mouvements de troupes ennemies sont signalés dans les boyaux de communication, en face de la *Courline*; malgré notre ar-

tillerie, qui les prend aussitôt sous son feu, ces mouvements continuent le lendemain et ne nous laissent aucun doute au sujet de l'attaque qui se prépare.

Du reste, selon la règle, l'ennemi entame un bombardement violent entre Saint-Hilaire et Ville-sur-Tourbe. L'étendue du front battu a pour objet de faire planer l'incertitude sur la zone d'attaque choisie.

Nos canons contrebattaient ceux de l'ennemi avec une efficacité telle que celui-ci passe toute la journée du 9 sans sortir de ses tranchées. Seuls, quelques grenadiers essaient vainement de disputer aux nôtres les bords d'un entonnoir que l'explosion d'une mine a formé au sud de la *butte du Mesnil*.

Le 10, avant le jour, le bombardement redouble d'intensité et les obus suffoquants sont de la partie.

On a jusqu'à présent compté quatre attaques successives; elles ont abouti à la prise momentanée de deux points de notre ligne au nord-est de la *butte du Mesnil* et à l'ouest du *mont Tétu*. Nos contre-attaques nous les ont rendus, sauf un petit élément avancé.

On rapporte que l'ennemi a été décimé. Soyons prudents dans l'estimation de ces lourdes pertes qui, si elles avaient été aussi fortes qu'on l'a tant de fois prétendu, ne laisseraient plus, aujourd'hui, un seul homme valide d'un côté ou de l'autre.

La balaille n'est d'ailleurs peut-être pas encore terminée; toutefois, dès maintenant, elle confirme une fois de plus ces deux points :

L'ennemi, dans l'attaque, s'est usé davantage que nous dans la défense.

Le « trou » continue à primer l'obus.
Général Verraux

POUR QUI LA QUÊTE ?

Sur l'Esplanade des Invalides, quand il ne pleut pas, des dames d'âges différents viennent prendre position. Les unes tiennent à la main un paquet de journaux. Les autres, une modeste liasse de chansons. A peine un passant surgit-il à l'horizon qu'elles s'élancent sur lui, et le convient à acheter journal et chanson. Elles ajoutent : « pour les blessés », ou bien : « pour les prisonniers », ou bien, tout simplement : « pour nos soldats ».

Il est hors de doute qu'elles ont dans leur poche des papiers qui attestent qu'elles font la quête au profit d'une œuvre désintéressée et contrôlée. Mais elles ne les montrent point. Elles s'en rapportent à la confiance des passants. Ceux-ci se laissent facilement entraîner à la générosité qu'elles réclament. Aux temps où nous sommes, il suffit qu'on nous parle de soldats et de blessés pour que notre pitié tressaille.

Toutefois si quelque promeneur méfiant préfère garder son obole pour des œuvres désignées, il peut arriver qu'il reçoive des injures, et que les dames bienfaisantes se transforment en âpres mégères. Nous avons été témoins, hier, d'une de ces scènes.

N'y a-t-il pas des règlements qui fixent les conditions sous lesquelles il est permis de solliciter la charité publique ? Et n'est-on pas autorisé à croire que les passants seraient plus satisfaits de donner s'ils savaient exactement à qui ils donnent ? Quelle est l'œuvre qui fait vendre des journaux et des chansons sur l'Esplanade des Invalides, tous les jours de beau temps ? Voilà la simple question que nous posons.

Le silence ne supprime pas les événements.

Les Communiqués

15 heures.

Entre Somme et Oise, notre artillerie s'est montrée active.

Un détachement ennemi a tenté d'enlever un de nos postes dans le secteur d'Armancourt, région de Roye.

Il a été repoussé par notre feu.

A l'ouest de Soissons, nos canons de tranchées ont détruit un dépôt de fusées, aux environs d'Autrèches.

De nouveaux renseignements venus de Champagne confirment que nos tirs d'artillerie, la défense des tranchées et nos contre-attaques ont fait pleinement avorter une attaque ennemie importante à laquelle ont pris part au moins trois divisions allemandes.

Nos contre-attaques et les combats à la grenade de cette nuit ont chassé l'ennemi des postes d'écoute qu'il occupait, sauf d'un petit rectangle à l'ouest de *Maisons de Champagne*, où des fractions se maintiennent difficilement.

Notre tir et particulièrement celui de notre artillerie a infligé aux Allemands de très lourdes pertes.

23 heures.

Entre l'Avre et l'Oise, dans la nuit du 10 au 11, une forte reconnaissance ennemie qui tentait de s'approcher de nos lignes dans la région de Ribécourt a été décimée par notre feu. Elle a laissé sur le terrain une dizaine de morts et des blessés.

Au cours de la journée, nos batteries ont causé des dégâts importants aux ouvrages ennemis dans le secteur de la *Pompelle*, sud-est de Reims.

En Champagne, duel d'artillerie. Nous avons bombardé efficacement les tranchées allemandes entre le *Mont Tétu* et la *Butte du Mesnil*.

Au sud de Saint-Souplet, nos canons de tranchées ont fait sauter deux blockhaus ennemis.

En Argonne, notre artillerie lourde a en partie détruit un ouvrage allemand près de Vauquois.

La preuve qu'ils ont faim !

La Suisse se plaint que la France « pour le danger imaginaire d'une réexportation en Allemagne, soit en train de perdre le marché suisse ». Oui da ! Si imaginaire que cela ? C'est affaire aux Suisses de le dire. Il ne nous appartient pas de le penser.

Chaque chose en son temps ! Quand les sociétés d'agriculture d'Allemagne tiennent à Berlin des palabres, affolées par le manque prochain de subsistances, le danger de perdre momentanément quelques clients helvétiques n'est rien pour nous.

Or, en dépit des céréales qu'elle a trouvées en Roumanie — et qui ne provenaient pas toutes de Roumanie ! Sans la censure, j'en dirais plus long ! — en dépit des rafles de blé turc qui ont failli causer des émeutes à Constantinople, l'Allemagne aujourd'hui a faim, a grand faim. Les preuves abondent. En voici une inédite.

On sait que les soldats allemands jouissent, comme nos poilus, de permission pour aller revoir leurs familles. Les nôtres n'en laissent pas perdre une goutte. Ils retournent à leur devoir à l'heure dite. Mais vous ne leur feriez pas prendre un autre train que celui de la dernière minute. Les Boches agissaient de même, et c'est tout naturel.

Or, depuis quelque temps, il n'en va plus ainsi. Nous faisons des prisonniers qui racontent qu'ils ont refusé d'aller en permission, ou qu'ils n'y sont allés qu'entre deux trains, revenus dès le lendemain. Ce n'est certes pas par amour pour la vie du front. La tranchée n'est pas plus folâtre chez les gens d'en face que chez nous. Elle l'est moins.

Il s'y ajoute la brutalité des gradés, supportée par lâcheté servile, mais avec une sourde rancune. Cette rancune éclate, dès qu'un supérieur est blessé. Récemment, un gros commandant, qui avait reçu une balle dans la vessie, est resté quarante-huit heures étendu à quelques mètres devant les lignes allemandes. Ses hurlements étaient si atroces qu'à la fin nos soldats crièrent aux Boches d'aller le relever, promettant de ne pas tirer. Ces promesses sont toujours tenues, les Allemands le savent. Pourtant, aucun soldat ne sortit de la tranchée adverse. Et le gros major prussien expira sans avoir été secouru. Plus tard, on fit ces hommes prisonniers; on leur demanda pourquoi ils avaient été aussi impitoyables. Ils avouèrent que les hurlements du blessé les avaient tous remplis de joie : cet officier les terrorisait et les suppliait depuis le début de la campagne.

Alors d'où vient cette hâte à regagner des tranchées déjà peu confortables, que des tyrans transforment en séjour de douleur ? La réponse vient sans détour : « On y mange. »

— Chez vous, dans votre famille, on ne mange donc pas ?

— Si... si... Mais pas autant ! La femme et les enfants n'ont pas trop pour eux. Ce n'est pas la peine de manger leur part pendant six jours, alors qu'au régiment on est nourri pour rien.

Rapprochez ce trait d'économie sordide de hommes, de l'agitation des femmes à Berlin et à Essen, de l'évacuation des bouches inutiles, des jeunes ordonnés par les évêques sous des prétextes pieux, et dites-vous que l'heure de la famine est proche dans l'Allemagne assiégée, si nous savons resserrer les tenailles du blocus !

Je ne sais si vous êtes comme moi, mais le souci de ne pas nuire à notre commerce futur avec la Suisse, dans un moment pareil, me paraît d'un haut comique.

Maurice de Waleffe

LA GUERRE AÉRIENNE

Dans la journée d'hier, trois avions-canoniers ont livré au-dessus des lignes allemandes, près de Dixmude, une série de combats à des avions de chasse ennemis du type Fokker.

Un de nos avions, attaqué par un Fokker, a dû atterrir, mais un avion ennemi, assailli à son tour par un des nôtres qui a tiré sur lui à 25 mètres de distance des obus à mitraille, a été abattu.

Le troisième appareil français a également attaqué un autre Fokker, qui est tombé dans la forêt de Houthulst, sud-est de Dixmude.

Propos d'un grincheux

L'Intermédiaire

Un boucher d'A... (Orne) eut besoin d'un cheval. Il s'en fut l'acheter au haras de l'Etat. Pour 350 francs, il eut une fort bonne bête, robuste et vive, qui lui convint parfaitement.

Mais quelque temps après, l'autorité militaire eut besoin d'un cheval, elle aussi. Non pas d'un seul, comme vous pensez bien. Elle eut besoin de ce cheval-ci, et de celui-là, de tous les chevaux, enfin, qui étaient robustes et vifs.

Et quelqu'un dit au boucher d'A... (Orne) : « Vous devriez vendre votre cheval à l'armée. Vous réaliseriez sûrement un petit bénéfice. »

Le boucher d'A... (Orne) mena donc son cheval à la commission d'achat. « Voilà une belle bête », dirent les commissaires. Et s'ils ne le dirent pas, ils le pensèrent sûrement car ils l'achetèrent — devinez combien...

Le double ? Non, vous n'y êtes pas. Le triple ? Pas encore. Le quadruple ? Pas tout à fait le quadruple... Treize cent cinquante francs exactement.

Oui, l'Etat-armée a payé 1,350 francs le cheval que l'Etat-haras avait vendu 350 francs.

On crie contre les intermédiaires. On a bien tort. Quand ils ne se présentent pas eux-mêmes, l'Etat va les chercher. Il a fallu un boucher d'A... (Orne) pour vendre à l'Etat un cheval de l'Etat. Il a fallu une commission d'achat pour payer mille francs de trop un cheval échappé de nos haras.

Vous direz peut-être que le boucher d'A... (Orne) avait dû ne pas accepter ce bénéfice ? Ah ! si vous voulez que les gens ne pêchent pas, commencez par ne pas les tenter.

Albert Savarus

LA CRISE DE L'AVIATION

Une nouvelle demande d'interpellation vient d'être déposée sur la crise de l'aviation par M. d'Aubigny, c'est la troisième. On sait, en effet, que déjà deux interpellations sont déposées par MM. Lafont et Girod.

La discussion de ces interpellations ne viendra pas devant la Chambre avant la semaine prochaine. Le sous-secrétaire d'Etat à l'aviation, M. René Besnard, sera seulement entendu vendredi prochain par la commission de l'armée, ce n'est qu'après cette audition que les débats publics pourront venir devant la Chambre.

La visite médicale des auxiliaires

Elle aura lieu tous les mois

Nous avons, depuis hier, une nouvelle circulaire sur les visites médicales des auxiliaires. Vous savez que le ministre de la guerre avait été contraint, le mois dernier, de rappeler aux chefs de corps qu'une visite générale des auxiliaires était contraire à la loi. Et sans doute tous les chefs de corps n'écouteront pas cet avis avec la même attention. Les uns interrompent la visite commencée. D'autres la poursuivent. D'autres, qui n'y avaient pas songé, l'ordonnent brusquement. Mais, enfin, le ministre semblait avoir fixé une jurisprudence, qui fut suivie en général.

Or — soudain que s'est-il passé ? — voici le texte des nouvelles instructions du ministre :

Il convient de rechercher les auxiliaires dont l'état physique s'est amélioré sans imposer à tous les autres auxiliaires présents sous les drapeaux des visites spéciales.

La décision tendant à faire comparaitre un auxiliaire devant une commission de réforme appartient au chef de corps. L'initiative appartient au commandant d'unité ou officier du service de santé qui indique l'opportunité de la mesure et en réfère alors au chef de corps lequel tient, de la loi, le droit absolu d'envoyer tout auxiliaire à la visite du médecin chef par ordre spécial et individuel signé, lorsqu'il a été estimé qu'une amélioration évidente de l'état physique de l'intéressé s'est nettement précisée.

Plus particulièrement, les médecins profitent de la visite générale mensuelle prévue par l'article 237 du règlement du service intérieur des corps de troupe à laquelle sont astreints tous les hommes présents sous les drapeaux, qu'ils soient du service armé ou du service auxiliaire (à l'exception des sous-officiers rengagés), pour signaler aux chefs

d'unité les auxiliaires dont l'aptitude physique paraît s'être améliorée.

Ainsi, le mois dernier, le ministre interdirait une seule visite générale. Et ce mois-ci, il ordonne une visite générale mensuelle.

Car il ne faut pas se payer de mois. Les bureaux de la Guerre peuvent soutenir que les visites générales restent défendues. Mais, en fait, ces visites générales auront lieu chaque mois.

Elles sont contraires à la loi ? Oui. Mais elles sont conformes à l'article 237 du règlement intérieur. Et le tour est joué.

Qu'est-ce que c'est, la visite sanitaire mensuelle, prévue par l'article 237 ?

C'est une visite rapide qui permet de découvrir les soldats malades qui auraient honte de leur maladie. Vous entendez bien ce que je veux dire. Par la même occasion le major peut dépister une épidémie commençante. C'est peu fréquent. Lorsqu'un homme est malade, il se présente généralement de lui-même à l'examen. La visite sanitaire mensuelle a donc pour but principal — et l'on pourrait dire : pour seul effet — de forcer à certains soins les soldats qui n'ont pas osé les réclamer.

Transformer cette visite rapide, cet examen local, en un examen approfondi, c'est proprement édicter une mesure entièrement nouvelle. C'est interpréter abusivement l'article 237 lui-même. Et c'est enfin tourner la loi « à la faveur d'un artifice » pour reprendre les termes du *Matin*.

On ne s'explique pas pourquoi brusquement le ministre revient à un système condamné, et qu'il avait lui-même formellement désapprouvé. Sans doute faut-il retrouver ici une de ces luttes intestines qui dressent l'un contre l'autre certains services des ministères. Et puis, disons-le avec regret, il y faut reconnaître la puissance des lettres anonymes, dépouillées avec un soin quotidien.

Nous n'avons pas besoin de rééditer les arguments que nous avons déjà exposés ici à plusieurs reprises. Il nous suffira de rappeler que l'état-major et le service de santé sont opposés l'un et l'autre à ces visites générales. L'un, à cause de la désorganisation des services. L'autre, pour une raison plus grave : que les auxiliaires versés dans le service armé encombrant les hôpitaux au détriment des blessés. Faut-il publier encore ce rapport naguère mis au jour par le *Figaro* : « Ces hommes, pour les quatre cinquièmes profondément tarés, vivant en bonne intelligence avec un ennemi torpide, grâce à une hygiène spéciale d'où toute fatigue était bannie, affluent dans tous les hôpitaux. Quelques semaines à la caserne, quelques marches, ont réveillé des lésions qui prennent alors une marche aiguë, se terminent par la mort ou par la réforme. »

Alors, que veut-on ? Oui, je sais bien, il y a des commères mécontentes... Mais mieux vaudrait suivre la loi que les commères.

François Lebon

A la Chambre

Discours de M. de Mackau

M. Deschanel réélu président

L'ouverture d'une session ordinaire de la Chambre est réglée comme une cérémonie rituelle.

Le président d'âge est M. de Mackau. Ce vieillard de quatre-vingt-cinq ans a passé entre les deux haies de territoriaux, dans le Salon de la Paix, droit, alerte encore sous ses cheveux blancs, portant avec aisance son habit noir bien coupé.

Le voici maintenant au fauteuil, prononçant d'une voix ferme, claire, forte, le discours de rentrée dont les premiers mots sont accueillis par les murmures socialistes, parce que le doyen a parlé de « l'heure de Dieu », mais dont les phrases suivantes ont été vivement applaudies :

« Quel admirable pays, messieurs ! Quel merveilleux exemple il nous donne, toutes ses facultés tendues vers un but unique ! (Applaudissements.) »

« Quel indicible honneur de représenter une pareille nation, mais aussi quelle leçon ! Puissions-nous la comprendre toujours. »

« Plus en d'autres temps, avec des préoccupations différentes, l'agression brutale, préméditée, que nous n'avions qu'insuffisamment prévue, est venue bouleverser les conditions de notre mandat. »

« A l'exemple du pays, écartons toujours et résolument de notre route toutes les questions de système, d'école, de parti, pour aller, nous aussi, sans hésitation, vers l'unique chose qui importe : le salut de la patrie, la victoire du droit et de la liberté. (Applaudissements unanimes.) »

Le scrutin pour l'élection du président définitif est ouvert. Un à un, les députés viennent jeter leur bulletin dans l'urne posée sur la tablette de la tribune.

Le défilé dure une heure. Les bulletins sont comptés par les six plus jeunes membres de la Chambre qui, de droit, sont secrétaires provisoires, mais demain voleront sans doute à la tranchée.

Et M. de Mackau proclame M. Deschanel élu par 322 voix contre 26 qui sont attribuées à M. Accambray que son interpellation sur le haut commandement, non encore développée, a définitivement mis en relief.

L'urne a été replacée sur la tablette de la tribune pour l'élection des quatre vice-présidents. Le défilé a recommencé. Sont élus vice-présidents : MM. Abel (293 voix) ; Monestier (292 voix) ; René Renouf (274 voix) ; Viollette (273 voix).

Parmi les secrétaires de l'an dernier, il y avait M. Chevillon, un des rares députés tués à l'ennemi. Il est remplacé par M. Perreau-Pradier, député de l'Yonne. La liste des secrétaires devient la suivante : MM. Gaston Dumesnil, Girard, Le Cherpy, Victor Peytral, Marcel Rauline, Perreau-Pradier, Paul Ribeyre, Paté.

Les questeurs sont MM. Mathis, Jean Durand, Saumande.

La Chambre s'ajourne à demain jeudi pour la fixation de son ordre du jour.

Jean Drault

Hors d'Œuvre

SOYEZ DONC GALANTS !

D'après une dame dont je vous citais, hier, la lettre, tous les messieurs bien élevés seraient actuellement dans les tranchées, et la civilité aurait disparu du monde des civils.

En vous donnant un exemple du contraire, je veux vous prouver qu'il est parfois très imprudent pour un civil de se montrer courtois, et très dangereux de se montrer galant.

Je me trouvais, hier, vers sept heures, à l'intérieur d'un tramway Auteuil-Madeleine, qui roulait, tous stores baissés, vers le moins éclairé de nos arrondissements excentriques.

Dans ce tramway, il y avait aussi un poilu en permission, un beau poilu qui semblait échappé d'une affiche de Steinlen... Placidement, tranquillement, ce poilu fumait sa pipe.

La receveuse, sans même songer à appliquer le règlement, regardait le fumeur avec attendrissement : elle pensait à son mari, qui est au front.

Mais il y avait là un petit vieux monsieur orné d'un lorgnon, un petit vieux monsieur à l'air chétif et timide. Il était monté avec une imposante dame dont il semblait avoir grand peur ; brûlant sans doute du désir de se distinguer à ses yeux, il toussa, rougit et dit au poilu :

— Pardon, monsieur... Il y a ici des dames... Le règlement... Vous comprenez, la fumée du tabac...

Le poilu, sans s'émouvoir, envoya sur les chaussures du vieux monsieur un jet de salive.

Et toutes les dames, d'une seule voix, s'écrièrent :

— Mais nous ne réclamons pas... Fumez donc, mon ami, fumez donc !

L'une d'elles ajouta, s'adressant au monsieur trop poli :

— Si vous reveniez des tranchées et qu'on vous empêchât de fumer votre pipe, qu'est-ce que vous diriez ?...

Une autre dit, d'un ton méprisant :

— Ce sont toujours les inutiles qui tracassent ceux qui font leur devoir.

Et l'imposante grosse dame acheva son mari en lui assénant cette phrase :

— Tu as perdu une belle occasion de te taire.

Chose curieuse, le petit vieux monsieur parut être exactement du même avis.

ZETTE

Mise en route de la classe 1917

Dans le Nord-Sud, direction Montparnasse, vers quinze heures, deux jeunes conscrits de la classe 17, la musette en bandoulière, semblaient fort déprimés.

Une bonne âme les interrogea. Ils racontèrent l'histoire suivante :

Ce matin, ils sont arrivés à la gare du

Nord, venant du Pas-de-Calais et se rendant à Chartres. Ils avaient voyagé toute la nuit. Ils s'informent de la gare où ils doivent se rendre pour continuer leur voyage. On les envoie à la gare de l'Est ; de là à la gare d'Orléans où ils attendent pendant trois heures. On leur conseille alors de se rendre à la gare Saint-Lazare, d'où, après une nouvelle attente, on les dirige sur la gare Montparnasse. Là, ils attendent encore (combien de temps attendront-ils ?) le train qui les mènera à destination.

Pourquoi n'y a-t-il pas dans chaque gare, pendant ces quelques jours d'incorporation, un piquet spécial chargé de renseigner les recrues, de les diriger vers leurs destinations respectives, et de leur éviter cette fâcheuse impression de désorganisation pour leurs débuts dans la carrière militaire ?

Les bottes des carabiniers

Nous avons annoncé, hier, une nouvelle qui prouve l'activité de la Commission générale d'administration de la Chambre, décidée à nettoyer le front des mercantis qui exploitent nos soldats sans vergogne.

Dans ce but, on publie le départ de six délégations, composées chacune de trois membres et chargées de faire six enquêtes dans six secteurs différents : on publie aussi l'horaire et l'itinéraire de ces six missions.

C'est très amusant.

Lorsque les députés ainsi annoncés se présenteront aux mercantis ainsi prévenus, il est certain qu'on leur offrira du Corton à six sous la bouteille, du beurre à dix-huit sous la livre, et des fromages variés à des prix défiant toute concurrence.

Et voilà pourquoi cette enquête aura le sort de toutes les autres enquêtes parlementaires.

Lorsque, au deuxième acte de l'opérette *Les Brigands*, arrivent les carabiniers précédés d'un bruit de bottes et d'une sonnerie de trompettes, le colonel constate que les brigands ont décampé.

Et, ayant réfléchi, il émet cette réflexion :

— C'est à cause des trompettes. Les trompettes font trop de bruit... A l'avenir, nous supprimerons les trompettes. Nous prendrons des tambours.

Fait divers

Hier, à 11 heures 55 du matin, le tramway Chatenay-Ecole-de-Médecine s'est emballé dans la rue Falguière, malgré les efforts du wattman impuissant à le maîtriser. Il a culbuté une voiture de livraisons et l'a réduite en morceaux ; il n'y a pas eu, fort heureusement, d'accidents de personne.

Mais les voyageurs du tramway enfin immobilisé ont eu l'idée de regarder le wattman et ont constaté avec stupéfaction qu'il n'avait certainement pas plus de quinze ans.

Sans parler des voyageurs, n'y a-t-il pas une loi pour la protection des enfants, entre les mains de qui on ne doit mettre ni armes à feu ni tramways chargés.

Documentation

Un dessin d'Abel Faivre, intitulé *Sur le pont de Solférino*, représente deux poilus permissionnaires en arrêt devant un des soldats de pierre d'un pont célèbre. L'eau très haute baigne le soldat jus-

qu'au-dessus des chevilles et l'un des poilus constate mélancoliquement : « Vois le copain, il n'est pas mieux que nous dans nos tranchées. »

Parfait ! Mais pourquoi faut-il que l'*Echo de Paris* pousse la fantaisie jusqu'à ignorer que le pont de Solférino est un pont de fer et que c'est le pont de l'Alma qui s'enorgueillit de posséder les fameux soldats de pierre ?

On pourrait, sans danger pour la défense nationale, être plus parisien.

Sommeg-nous en Guerre

avec les Turcs ?

On vient d'arrêter M. Rabbat, dit Gabriel, sujet turc et banquier parisien, établi 18, rue Laffitte.

Ce n'est pas comme sujet turc qu'il a été arrêté ; ce n'est même pas comme banquier parisien ; c'est comme escroc.

M. Rabbat a volé 12,000 francs à un cultivateur auvergnat. Alors, on s'est décidé à faire chez lui une perquisition.

Si M. Rabbat, dédaignant l'escroquerie, s'était contenté de continuer les opérations financières tolérées par le Code et à prendre l'argent des autres suivant les règles ordinaires du jeu, ce sujet turc serait resté banquier parisien, redouté de ses clients, estimé de ses collègues, et honorablement coté en Bourse.

Musique française

Certains déplorent — mêlant l'art et l'industrie — qu'avant la guerre la musique étrangère, et surtout l'allemande, fissent une fâcheuse concurrence à la nôtre. Ils en redoutent le retour. Nous ne manquons certes pas de chefs-d'œuvre. D'Indy, Dukas, Debussy, Bruneau, Rabaud — j'en passe et de moins bons — ont écrit sur des poèmes bien français d'admirables partitions : *Fervaal*, *Ariane* (ne pas confondre), *Pelléas*, *L'Ouragan*, *La Fille de Roland*.

Oui... mais on ne les joue pas, même à présent, même par fragments. On joue à l'Opéra-Comique du Puccini, à l'Opéra du Verdi et du Donizetti.

Il est vrai que M. Puccini a protesté de son respect pour les Boches.

Il est vrai que le *Rigoletto* affiché à l'Opéra est une grossière caricature du *Triboulet* de notre Hugo.

Il est vrai que la *Favorite*, également affichée, entre les mœurs douteuses de son Fernand (tous les biens de la terre) contient — sur quelle musique ! — un appel à la désertion !

Ah ! viens dans une autre patrie !

Et on propose encore à notre admiration les mélodies si parisiennes de Herr Offenbach de Cologne.

Que tout cela est bien français !

Histoires de brigands

Le feu s'est déclaré, avant-hier, dans un cinéma de l'avenue des Gobelins.

A la suite de certains indices dénotant l'incendie volontaire, les soupçons se portèrent sur un groupe de jeunes gens de treize à quinze ans qui avaient assisté à la représentation.

Arrêtés, ils déclarèrent que l'idée de cet exploit leur avait été suggérée par la représentation d'un film policier dans l'établissement sinistré.

Le directeur du cinéma a promis à M. Delanglade, commissaire de police du quartier de la Glacière, de ne plus jamais recommencer.

Les Consuls espions

L'arrestation des quatre consuls ennemis de Salonique a conduit à la découverte de petits papiers qui démontrent clairement ce qu'on savait déjà, c'est-à-dire que ces consuls étaient des officines de propagande par la corruption et des agences d'espionnage.

On trouve au bas des communications et instructions datées de Vienne la signature de M. de Forgach : pour qui-conque se rappelle les agissements de ce maître faussaire en Serbie, le nom dit tout.

Voici quelques spécimens de cette littérature embellie par l'arithmétique. D'abord les espions.

Ordre chiffré 25 novembre 1915.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES N° 193/26

Le compte de caisse annoncé par votre rapport N° 1.396 du 18 octobre est accordé.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES Vienne, 5 déc. 1915. N° 5.497 (Secret)

Sur le désir du bureau des renseignements de l'état-major, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien payer à M. X... (le nom en toutes lettres) une mensualité de 300 francs, selon l'usage.

Pour le ministre,

FORGACH.

MINISTÈRE IMPÉRIAL ET ROYAL Vienne, DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES 30 nov. 1915. (Secret)

A Monsieur le consul général de Kwiatkowski, Salonique.

Le montant versé de 1.680 francs indiqué dans votre rapport cité plus haut a été agréé.

Puis distributions à la presse :

Consulat de Turquie

Sommes versées aux journaux grecs de juillet à novembre : 2,291 drachmes 50.

Consulat de Bulgarie

Sommes versées en octobre : 1.050 drachmes.

Ensemble, pour la publication des communiqués en novembre : 450 drachmes.

Consulat d'Allemagne

Du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre 1915 : JournauxDr. 5.000

Ailleurs : dépenses secrètes jusqu'au 6 décembre 1915 :

Journaux 0000Dr. 4.200

C. N. Jusqu'à nov... inclus. 400

Grec 400

Dr. 5.000

Dépenses secrètes du 6 déc. 1915 :

Journaux P. et R.Dr. 550

Grec pour journal 500

Dr. 1.050

Voici maintenant un spécimen des rapports d'espions présentés quotidiennement aux consuls :

Suite des rapports sur le débarquement des troupes ententistes

Salonique, le 4 décembre 1915.

Au cours de la journée du 3 décembre 1915 :

INFANTERIE. — Anglais, environ 1.800 hommes, parmi eux un détachement avec l'insigne « Orient I » ; le reste composé des Écossais et des soldats portant l'insigne « R. D. F. ».

ARTILLERIE. — Anglais : environ 200 hommes, avec l'insigne « R. G. A. » ; une batterie à quatre pièces lourdes, construction moderne, tirées par huit chevaux, calibre environ 12 cent. ; à cette batterie appartiennent douze chariots à munitions et onze charrettes avec divers accessoires.

TROUPES TECHNIQUES. — Un train de pontonniers français, environ 600 hommes portant les numéros 7 et 22, et 60 pontons sur des voitures.

En outre 500 chevaux, 30 chariots à munitions et 25 voitures diverses et 20 automobiles.

Enfin, pour édifier les Grecs, citons quelques passages d'une lettre écrite, mais non expédiée, par Mme Walter :

Hélas ! nous voici tout près de la Noël, mais qui pense à cela ? Il n'y aura point d'arbre de Noël cette année, mais qu'importe ! Peut-être aurons-nous en compensation des soldats allemands à Salonique.

Et je vous le demande un peu : si les Grecs ne veulent pas renouer le petit doigt pour chasser l'Entente, est-ce que nos braves soldats doivent se faire tuer pour cette canaille grecque ? A moins qu'on ne chasse par la même occasion les Grecs avec les troupes de l'Entente ? Alors, certes, nos sacrifices ne seraient point stériles. Ah cette abominable neutralité !

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain la suite de notre intéressant récit de voyage chez nos Alliés.

Les skieurs de la Croix-Rouge

Une compagnie de vingt jeunes étudiants, choisis parmi les meilleurs skieurs, sont partis de Christiania, à bord du *Bessheim*, pour Newcastle. Ils se rendent sur le front dans les Vosges où ils travailleront pour la Croix-Rouge. L'expédition a été organisée avec l'aide de la Croix-Rouge de Christiania, par la légation de Norvège à Paris, et les dépenses sont payées par les Norvégiens habitant la capitale de la France.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien, pour chaque changement d'adresse, nous envoyer l'une des dernières bandes de leur journal, en l'accompagnant de 0 fr. 50 en timbres-poste.



— Zut !... v'la mes souliers qui prennent l'eau !... —

"L'Œuvre" Militaire

L'EXPLOITATION DES POILUS par les Mercantis continue...

Malgré les nombreuses réclamations de la presse, malgré la bonne volonté du commandement, l'exploitation des poilus par les mercantis continue.

Si, parmi les marchands qui suivent les armées, il en est parfois d'honnêtes, si quelques-uns ne recherchent dans un commerce normal qu'une manière licite de gagner leur existence, beaucoup ne visent qu'à un enrichissement rapide, et se livrent à une exploitation effrénée et éhontée des soldats. Elle est trop nombreuse, trop touffue, la bande des vautours qui, à l'arrière du front, s'attache aux pas des armées, pillant, vidant le portemanteau modeste du troupière, lui fournissant à prix d'or les denrées qui constituent l'indispensable complément de l'ordinaire, volant sur la quantité, volant sur la qualité, et volant sur le prix.

L'autorité militaire a tout essayé pour rendre moins virulents ces parasites. Quelques-uns, pour tromperie sur la marchandise, ont été jugés et condamnés : ce fut un cautère sur une jambe de bois, car de ces condamnations ils n'ont cure ! Que voulez-vous que la perspective de quelques jours ou de quelques mois de prison fasse à des gens dont certains n'ont qu'un état-civil des plus vagues, et qui trouvent souvent dans nos pénitenciers modèles un confort qu'ils ignorent dans la vie habituelle ?

La taxation des denrées ? C'est le remède qui vient tout d'abord à l'esprit et qu'on a presque partout essayé. Or, il est généralement inopérant. En effet, de deux choses l'une : ou bien le cours imposé par l'autorité militaire est bas, ou bien il est élevé. S'il est bas, le mercanti, jugeant sa marge de bénéfice trop restreinte, cesse de vendre l'article et c'est le troupière qui est alors « choco-laté ». S'il est élevé, le marchand ne le considère pas comme un maximum, mais comme un prix normal, et il hausse son prix de vente jusqu'au cours qu'il institue. Il y a un secteur où le vin ordinaire se vendait 1 fr. 05 la bouteille, et le vin non ordinaire — c'était le même, mais la bouteille portait une goutte de cire sur le goulot — 1 fr. 70. Le commandement, ayant cru bien faire, taxa le prix maximum du vin à 1 fr. 30. Immédiatement, le vin ordinaire est monté à ce prix et, quand le poilu a protesté, le marchand lui a répondu ceci : « Mon vieux, tu n'as qu'à l'adresser au commandant, c'est lui qui a fixé ce prix ! »

Alors, allez-vous dire, quel remède à un état de choses auquel il faut en trouver un ? Le remède, c'est celui dont certains chefs ont déjà pris l'initiative, et qui devrait être obligatoirement généralisé et imposé : c'est la coopérative. Il existe déjà, mais très partiellement, et certains chefs l'interdisent, je me demande pourquoi.

Je vous citerais tels régiments — ce sont surtout des régiments de cavalerie — où, sous la surveillance et l'administration d'un officier délégué à cet effet, des coopératives très bien organisées fonctionnent, qui vendent aux troupiers tout ce dont ils ont besoin, à prix coûtant.

Ces organismes locaux, dus à l'intelligence et au dévouement de quelques chefs, mais livrés à eux-mêmes, manquent évidemment de moyens d'action, et sont obligés d'acheter relativement cher à des commerçants de l'arrière et souvent à des détaillants ; malgré cela ils fournissent aux soldats et même aux compagnies, à des prix très inférieurs à ceux des mercantis du front.

C'est ainsi que certaines coopératives peuvent livrer du bon vin à 0,65 le litre, alors que les marchands du front vendent leur piquette 1 fr. 25 et 1 fr. 50 la bouteille, ce qui la porte à la rondelette somme de 450 francs la barrique ! Les sardines à 0,40 la boîte au lieu de 0,70 et 0,80. Le chocolat, 1 franc le paquet au lieu de 2 francs ou 2 fr. 25, et ainsi de suite.

Que serait-ce si une vaste organisation, bien outillée, fonctionnant par brigade ou par corps d'armée, s'approvisionnant directement aux producteurs ou au commerce de gros, s'installait tout le long de la ligne, permettant aux poilus de trouver, à prix coûtant, ou presque, tout ce dont ils ont besoin ? Le prix d'achat serait simplement majoré des frais d'acheminement jusqu'au lieu de destination. Des officiers, détachés des services de l'arrière, en assureraient la gestion, sous le contrôle des chefs.

Créez, organisez partout ce genre de coopératives et vous verrez le prix de la vie baisser au front comme par enchantement. Vous verrez le confort des soldats grandir, et les mercantis, en butte à cette concurrence redoutable, devenir sages, honnêtes et raisonnables subitement. L'affaire pourrait être mise au point très rapidement. Il suffirait au ministre de rendre dans toutes les unités les coopératives obligatoires, et de mettre à la disposition des colonels un bulletin périodique indiquant les propositions des fournisseurs qu'on centraliserait au ministère. Il ne manquerait pas

d'en arriver de tous côtés et les chefs n'auraient que l'embaras du choix.

Les esprits chagrins trouveront peut-être que les chefs ont d'autres chais à fouetter que de s'instituer, même pour le compte de leurs hommes, marchands de vin ou épiciers. Je leur répondrais que le premier des devoirs d'un bon commandant d'unité, c'est de s'occuper du confort de ses subordonnés, c'est d'assurer la subsistance la plus large à ses soldats. On ne se bat pas tous les jours, tandis que tous les jours on mange, et même deux et trois fois ! Et Napoléon, qui s'y connaissait dans ces questions, l'a dit voici plus d'un siècle : « Des boulets, c'est bien, mais du frottoir c'est tout aussi nécessaire. Pour nous assurer la victoire, commencez d'abord par vous assurer que vos soldats ont le ventre plein !... »

Georges Stillney

P.-S. — Au moment où je termine cet article, on m'avise que dans une armée le général en chef a conseillé la coopérative à ses colonels. Un bravo à ce chef. Et espérons qu'un jour proche, le conseil se transformera partout en ordre.

La campagne du Cameroun

Voici quelques précisions sur la campagne menée à l'heure actuelle par les troupes franco-anglaises au Cameroun. Elles sont extraites d'une lettre d'un officier attaché au corps expéditionnaire, lettre dont le *Morning Post* a souligné l'intérêt :

Le corps expéditionnaire du Cameroun, dit l'officier, est composé de forces indigènes anglaises, françaises et belges formées et commandées par des officiers et des sous-officiers européens. Cette force qui s'élève à 8.000 hommes environ est commandée par le major général Dobell, de l'armée anglaise. Son état-major est à Duala, capitale du Cameroun. Le contingent anglais est commandé par le colonel Georges.

Les Anglais sont à Duala depuis septembre 1914, mais une partie de l'intérieur est encore entre les mains des Allemands. L'objectif des opérations actuelles des Alliés est de comprimer les Allemands et de réduire graduellement la zone qu'ils occupent pour attaquer finalement la position principale. Junde vient, comme on sait, d'être occupé par les Anglo-Français.

La force des Allemands est estimée de 2.000 à 3.000 hommes dont 250 Européens environ, officiers ou sous-officiers, et une vingtaine de mitrailleuses.

Au premier coup d'œil, la tâche des Alliés semble facile mais elle n'est pas aussi simple qu'il paraît.

Le pays est en effet très peu praticable. Il consiste en d'immenses étendues de jungle épaisse, en hautes herbes de quinze à vingt pieds de haut, en hautes forêts impénétrables et beaucoup de larges rivières infestées de crocodiles.

Ces conditions facilitent les embusques et les autres procédés de la guerre sauvage.

Les lignes de communication sont difficiles à garder ; le ravitaillement, qui doit être assuré par des porteurs indigènes pouvant porter 50 à 60 livres sur la tête, constitue aussi une grande difficulté. On doit établir tous les trente milles un blockhaus ayant une garnison de 50 à 100 hommes. Ainsi la force des colonnes s'appauvrit à mesure qu'on avance. De plus les maladies font perdre beaucoup de monde.

Les troupes indigènes sont remarquablement fermes et courageuses. Elles proviennent de plusieurs colonies ou districts. Le 1^{er} du Niger est composé de Haoussas. Ce sont de vigoureux compagnons, très noirs, dont le visage est tatoué au couteau de dessins hideux et fantastiques. Ils portent la tête rasée ou ornée d'un petit toupet comme celui des clowns de cirque. Ils portent un fez vert, une vareuse kaki, des caleçons et des bandes molletières. Ils sont armés du « 303 Lee-Enfield-rifle » avec sabre-baïonnette. Ils combattent en dansant en mesure et en poussant des cris de guerre féroces. Bien commandés, ils peuvent tout faire et aller partout, mais ce sont de grands enfants et tout dépend du courage et du sang-froid de leurs officiers blancs.

Ces derniers ont des avantages de soldat et de congés, qui attirent les officiers de l'armée régulière dans les Waffs (West African frontier forces).

A trente milles au nord de Duala, petite ville assez confortable, s'élèvent les grandes montagnes du Cameroun hautes de 4.500 mètres.

Ce que demandent les soldats

Que les auxiliaires employés dans les services du département de la Seine, considérés comme faisant partie des armées, aient les mêmes privilèges que tous les autres auxiliaires du même département.

— Que tous les hôpitaux de Brest,

y compris les annexes, aient pour chaque malade le cubage d'air nécessaire et la nourriture convenable.

— Que les lettres ne mettent pas dix jours pour aller de Paris ou d'ailleurs jusqu'au front, ce qui est trop souvent le cas.

— Que les vaguemestres du front aient la même indemnité que ceux du dépôt.

— Que l'on donne un insigne aux auxiliaires ou aux réformés dont la situation est le fait d'une maladie ou d'une blessure de guerre.

— Que des permissions soient accordées à l'armée d'Orient, dont beaucoup de soldats, notamment ceux pris aux Dardanelles, n'ont pas vu leur famille depuis très longtemps. La stagnation des opérations sur le front oriental permettrait l'organisation d'un roulement de permissions.

RÉPONSES

Lecteur assidu. — Rien de décidé actuellement pour la convocation de cette classe. Vous pouvez faire une demande, mais le recrutement a le droit de refuser.

Bourgoin 189. — Rien de décidé actuellement. Probablement Chalais-Meudon. Nomination probablement quelques semaines après.

Un auxiliaire suite de blessures de guerre. — Cette circulaire n'est pas abrogée, mais l'autorité militaire est seule juge.

Engagé malgré tout. — La haute paye n'est due qu'aux militaires à solde journalière qui, du fait d'un engagement, ont servi au delà de la durée légale. Les années de mobilisation ne comptent que pour les hommes dégagés, par leur âge de toute obligation, et qui ont repris du service.

M. C. Boulogne. — Les commissions refusent généralement l'allocation aux personnes vivant chez leurs parents ; si vous habitez Paris, vous pouvez demander à partir du jour de votre mariage.

A. V. M. — Services de l'arrière.

P. J. — Il faut que votre famille fasse une demande à la mairie.

M. M. 168. — Il n'y a rien de régulier. Cela dépend des chefs de service.

LL 441. — Les hommes ayant eu sept jours de convalescence ne reçoivent leur tour de permission qu'après que tous leurs camarades ont eu la leur.

On nous écrit :

La franchise militaire

Parce que quelques négociants sans vergogne ont envoyé à leurs clients présents ou à venir, mobilisés, des prospectus ou toutes autres réclames en franchise, nous devons, nous pères de famille, ne recevoir et n'envoyer des nouvelles aux nôtres que tous les cinq jours !

Ce serait trop bête. Il nous semble que, auxiliaires ou blessés revenus dans les dépôts, nous rendons des services utiles à nos frères plus favorisés que nous puisqu'ils peuvent encore se battre et verser leur sang pour notre France.

Alors pourquoi deux poids et deux mesures ?

Que l'on empêche l'envoi gratuit des prospectus et des réclames ; que l'on frappe sans pitié ces sans-vergogne, mais qu'on nous laisse notre franchise postale.

Deux mots à propos des restrictions à la franchise militaire.

Je suis instituteur public. Beaucoup de mes anciens élèves sont en correspondance avec moi.

Depuis dix-huit mois, je me suis employé sans repos à féliciter les uns, à encourager les autres. J'ai la conviction d'avoir fait, dans ma sphère, une utile besogne.

Va-t-on me refuser les moyens de continuer avec les jeunes de la classe 1917, avec ceux justement qui, m'ayant quitté récemment, sont restés plus près de moi par le cœur ?

La France ne peut, par raison d'économie, se priver d'un concours qui, sans modestie, j'estime lui être très précieux.

Merci d'avance pour les quelques lignes que vous suggérera cet appel.

Vous devez savoir qu'il est fortement question de supprimer aux mobilisés de l'intérieur la franchise postale. Cela fait naître de très violentes protestations chez mes camarades mobilisés comme moi et trop peu fortunés pour affranchir, avec le haut traitement que nous touchons, leur correspondance.

Je crois que, si votre intéressant journal insérait un article à ce sujet, cela produirait certainement l'effet désiré.

Les auxiliaires des "Indirectes"

Dans l'administration des contributions indirectes, toute la réserve de l'armée active a été mobilisée en septembre 1914. De ce fait le cadre des commis et commis principaux s'est vu presque réduit à néant et il n'a pas été possible de remplacer efficacement ces agents dont

les attributions (tenue des comptes, vérification de la matière imposable et des droits y afférents) nécessitent des connaissances acquises par une longue pratique.

Pour suppléer à la pénurie du personnel, la régie a recruté des préposés temporaires qui n'ont pas la moindre notion du service et sont une charge inutile pour le budget. Il serait plus logique, et conforme d'ailleurs à la loi Dalbiez, de remplacer ces préposés par les trois cents auxiliaires mobilisés qui, eux aussi, touchent leurs appointements et sont dans les casernes d'une utilité douteuse.

Cette mesure, qui permet de réaliser de sérieuses économies, vient d'être appliquée aux auxiliaires des compagnies de chemins de fer et de l'administration des P. T. T.

Un insigne pour les réformés

J'ai lu votre très intéressant article « Tricotouses ». Etant réformé temporairement pour blessures et maladie contractées au front après onze mois de campagne, il m'est tout particulièrement pénible de m'entendre traiter d'embusqué sous prétexte que je suis en possession de mes quatre membres. Pourquoi ne pas créer des insignes ?

Ce serait, je crois, un moyen d'empêcher ces dames de « tricoter » et pour nous, réformés, de nous éviter des insultes que nous ne méritons pas.

L'affaire des fausses réformes

Le capitaine Bouchardon, rapporteur près le troisième Conseil de guerre, a désigné, hier, les docteurs Marie, Dupré et Vallois, médecins aliénistes, pour procéder à un nouvel examen mental de l'inculpé Buisson, contradictoirement à celui auquel s'est livré, à l'infirmerie du dépôt, le docteur Dupré, qui avait conclu à la simulation.

Le magistrat instructeur attache une très grande importance à la décision des experts, car, suivant les conclusions des médecins aliénistes, il pourra faire état de la déposition très accablante faite par le prévenu contre le docteur Lombard ou la rejeter.

Un curieux point de juridiction militaire se pose au sujet de Garfouinkel, au cas où le gouvernement suisse, faisant droit à la demande d'extradition formulée par la juridiction civile, refuserait celle adressée par l'autorité militaire.

Le Conseil de guerre, dans ce cas, jugerait l'escroc par défaut et ne pourrait que lui appliquer le maximum de la peine, soit vingt ans de travaux forcés. Mais si, ultérieurement, la justice militaire pouvait mettre la main sur Garfouinkel dans tout autre pays que la Suisse, il serait, sans jugement, dirigé sur la Guyane pour y purger ses vingt ans infligés par défaut, les conseils de guerre ne jugeant pas les contumaces. Il semble, dans ces conditions, que Garfouinkel ait intérêt à se présenter, *proprio motu*, devant ses juges militaires.

Encore une affaire de haricots

Hier, devant la dixième chambre correctionnelle, est venu prendre place sur le banc des prévenus, un nommé Bouillaud, se disant commissionnaire en marchandises, ou bien administrateur de sociétés, ou parfois encore ingénieur.

Le 3 avril dernier, Bouillaud, se présentant comme fournisseur de l'intendance, achetait à un ingénieur parisien connu dix mille kilos de pruneaux d'Agen.

Se prévalant toujours du titre de fournisseur de l'intendance, il demandait en outre à ce même personnage de lui procurer vingt mille kilos de pulpe d'abricots.

L'ingénieur informait le 13 avril, Bouillaud que 10.400 kilos de pulpe d'abricots étaient arrivés en gare de Bercy.

Aussitôt, Bouillaud, qui avait besoin d'argent, vendit comptant les pulpes à un tiers. Ce dernier, qui avait payé la marchandise, voulait naturellement en prendre livraison, mais ne pouvait le faire sans entrer en possession des récépissés qu'avait par versés lui l'ingénieur parisien.

C'est alors que Bouillaud commença les manœuvres qui lui sont reprochées.

Pour arriver à ses fins, Bouillaud montra à l'ingénieur un contrat fictif passé avec un M. Gugenheim, pour la vente de 3.500 tonnes de 1.000 kilos de haricots au prix de 550 francs les 1.000 kilos.

Bouillaud s'intitulait en outre faussement délégué de M. Paul Paquet, ancien vice-consul général des Etats-Unis, mandataire d'un syndicat américain.

L'ingénieur, convaincu par ces belles références, n'hésita pas à remettre les récépissés contre un chèque de 7.780 francs payable le 26 avril dernier, chèque tiré sur la Banque Suisse et Française. Mais à la présentation, le chèque fut refusé par la banque, faute de provision.

C'est M^{re} Edouard Martin qui s'est présenté pour l'ingénieur, lequel se porta partie civile ; M^{re} Lucien Leduc assistait M. Bouillaud.

Le jugement a été remis à quinzaine, après défilé de nombreux témoins, dont la plupart sont venus affirmer que Bouillaud avait usé d'un crédit imaginaire, soit auprès de tiers, soit à l'égard de la Banque Suisse et Française, dans des intentions évidemment frauduleuses.

Chute d'un avion français

Un avion militaire qui évoluait, hier, au-dessus de Pavillons-sous-Bois, est tombé brusquement. L'appareil a été détruit et le pilote, un caporal aviateur, blessé dans la chute.

LES TRIBUNAUX

Renvoi devant les assises M. Bourguet, juge d'instruction, vient de renvoyer devant les assises un comptable nommé Victor Pons, âgé de quarante-cinq ans, employé pendant dix ans chez des industriels d'Anvers, qui, durant ce laps de temps, leur avait soustrait une somme de 53.250 francs. Il est inculpé d'abus de confiance par salarier et faux.

Au Sénat DISCOURS DU DOYEN D'ÂGE

Réélection de M. A. Dubost

Au Sénat, le doyen d'âge est M. Latappy. Six jeunes sénateurs, ou, si vous le préférez, les six sénateurs les moins vieux, font fonctions de secrétaires provisoires. Ce sont MM. Milan, Perchot, Quesnel, Steeg, Loubet et Pontelle.

M. Latappy prononce un discours non dénué d'humour et au cours duquel il affirme que le « fameux Dieu allemand s'apprête à changer de garnison ».

Des milliers d'usines et d'ouvriers, a dit l'orateur, travaillent, à cette heure, à la fabrication du matériel et des munitions qui nous assureront une victoire que nous espérons toute prochaine.

Mais, avec la guerre de machines actuelle, ne pourrait-on pas, sans danger, diminuer le nombre des combattants que l'on rendrait au commerce, à l'industrie, et surtout à notre mère nourricière, l'agriculture, qui ne vit que grâce à l'héroïsme des femmes et des vieillards, le dernier appel des auxiliaires, selon moi superflu, ayant enlevé à nos champs ce qui restait de bras à peu près valides ?

C'est au commandement à en décider. Les résultats de l'emprunt national nous démontrent que le pays tout entier est prêt à tous les sacrifices pour assurer la victoire ; notre devoir à nous est de le suivre et de le guider. D'ailleurs, l'heure approche où il nous faudra trancher ce dilemme : vaincre ou mourir.

Mais soyez rassurés, mes chers collègues, le fameux Dieu allemand, désabusé, s'apprête à changer de garnison et à venir assister à une ruée finale de nos armées victorieuses. Ainsi soit-il ! (Applaudissements.)

M. Alexandre Bérard voudrait que le bureau sortant fût réélu par acclamation. M. de Las-Cases appuie cette proposition que M. Ranson combat au nom du règlement.

M. Dubost n'a pas de concurrent. Il est réélu au scrutin public à la quasi-unanimité, ainsi que les quatre vice-présidents et les six secrétaires définitifs.

M. Poincaré dans les tranchées

Le Président de la République, qui avait quitté Paris samedi soir, pour accomplir un voyage sur le front, est rentré hier matin. Nous en donnerons les programmes complets.

AU PARLEMENT

L'industrie de la guerre

La question de retour du front des ouvriers spécialisés a fait, hier encore, l'objet d'un débat à la sous-commission de l'armée.

Cette sous-commission a décidé d'appeler à nouveau l'attention du sous-secrétaire d'Etat à l'artillerie sur la nécessité de fournir, sans retard, à l'industrie, la main-d'œuvre qui lui est nécessaire.

LA VIE CHÈRE

L'élévation dans le prix des viandes se maintient, surtout en ce qui concerne le veau, à des tarifs très élevés, qui ne sont pas sans provoquer de nombreuses protestations chez les détaillants. Le kilo de veau, disent-ils, a augmenté de vingt centimes depuis la semaine dernière et cette hausse, si elle s'accroît tant soit peu, va nous rendre impossible la vente au détail. La faute en est aux lenteurs des transports répondent les expéditeurs, car les jeunes veaux ne pourraient supporter les fatigues d'un long trajet, et nous sommes par conséquent obligés de faire les frais d'abatage, avant l'expédition aux Halles.

VIANDE	
	Le kilo
Pot au feu	1,10 à 1,70
Aloyau entier	2,00 à 2,50
Veau entier	2,30 à 3,20
Epaule de veau	2,20 à 2,60
Mouton entier	1,70 à 3,10
Gigot	2,20 à 4,00
Ragout de mouton	1,40 à 1,80
Porc entier	2,50 à 3,10

VOLAILLE	
	Le kilo
Poulet	4,00 à 4,50
Lapin	2,70 à 3,00
Oie	2,40 à 2,50

POISSON	
	Le kilo
Cabillaud	1,25
Carlet moyen	1,75
Congre	1,75
Raie	1,50
Hareng français (le cent)	15,00
Maquereau moyen (le cent)	30 à 50

LEGUMES	
	Le kilo
Carottes	les 100 boîtes 45,00 à 75,00
Navets	10,00 à 25,00
Poireaux	40,00 à 75,00
Choux, le cent	10,00 à 40,00
Pommes de terre, les 100 kil.	14,00 à 26,00
Pommes communes	14,00 à 30,00

BEURRE	
	Le kilo
Cours moyen général	5,18

FROMAGE	
	Le kilo
Camembert de Normandie	82 à 105

LA COCARDE DE MIMI PINSON

Pour les derniers jours de son exposition de cocardes, Mimi Pinson organise trois concerts, jeudi, vendredi et dimanche. Nous donnerons ultérieurement les programmes complets de ces représentations.

DERNIÈRES NOUVELLES

La santé de Guillaume

On disserte sur sa maladie ; on émet des diagnostics ; on en prête au patient lui-même, et pourquoi pas ? Nous avons eu dès le premier jour « le docteur qui a passé plusieurs années à Berlin » ainsi que « le personnage des mieux placés pour être renseignés », vieux auxiliaires qui ne se font jamais attendre parce qu'ils ne sont jamais loin. Ils tiennent en médecine l'emploi que tient en politique étrangère « le sympathique diplomate de passage à Paris ».

Ces oracles une fois entendus, que faire pour remplir les heures de l'attente ? Tout simplement réquisitionner le patient venant en personne corroborer par son témoignage ceux du docteur quasi berlinois, et du personnage qui la connaît, et de la cartomancienne dont on oublie la collaboration. La vérité est que nous ne savons ni à quel point Guillaume II est atteint, ni même s'il est malade, mais que nous ne voulons pas convenir de l'ignorance où nous sommes.

Il est vrai que nous sommes mieux renseignés sur le fils que sur le père. Cet héritier n'a pas plus tôt recueilli l'écho des rumeurs qui courent, qu'il allonge la main sur un reporter américain de passage, l'appréhende et le met en devoir d'adresser au nouveau monde et à l'ancien une déclaration qui revient à dire : « A vous qui demandez si mon père va mourir, je réponds que je suis là et que je me porte bien. »

Quelle est la pire des deux calamités : avoir le cancer ou avoir un fils pareil ? Mais si Guillaume est affligé du cancer comme il l'est du fils, son châtiment commence à se proportionner à ses crimes et il ne manque que la défaite pour que le monde se sente vengé. — ACHILLE PLISTA.

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES de "L'Œuvre"

Un grave incident gréco-bulgare

Salonique, 11 janvier. — Un grave incident de frontière s'est produit, dimanche matin, près du village de Vestrina, entre des soldats bulgares appartenant aux 27^e et 29^e régiments de ligne, et un régiment du corps d'armée grec de Macédoine. Les Bulgares, ayant franchi la frontière, ont attaqué deux postes militaires grecs, à un kilomètre de Vestrina, faisant usage d'un canon de campagne.

Les troupes grecques stationnées à Vestrina sont accourues et un violent combat s'est engagé. Inférieurs en nombre, les Grecs ont dû rester sur la défensive jusqu'à l'arrivée de deux compagnies amenant des pièces de campagne et des mitrailleuses.

Les Bulgares se sont alors retirés, poursuivis par les Grecs jusqu'au delà de la frontière. Les pertes sont élevées des deux côtés. Celles des Bulgares dépasseraient 20 tués et 50 blessés.

La nouvelle de cette agression a provoqué une immense émotion parmi les troupes grecques stationnées en Macédoine.

Succès anglais sur le Tigre

Communiqué du corps de Mésopotamie

Delhi, 11 janvier. — Une reconnaissance ayant découvert des forces turques sur les deux rives du Tigre, près de Sheik Saad, une colonne, sous le commandement du général Younghusband, s'est avancée le long du Tigre et est entrée en contact avec l'ennemi, le 6 janvier.

En conformité avec les ordres reçus, dans la matinée du 7 janvier, le général Aylmer a rejoint le général Younghusband avec le reste de ses forces. Une lutte s'est engagée et a duré toute la journée.

La brigade du général Kembell est arrivée dans la soirée et a emporté d'assaut la position ennemie de la rive droite du fleuve, faisant sept cents prisonniers et prenant deux canons.

La grande offensive contre le Montenegro

Les Monténégrins tiennent toujours

Le consulat général du Monténégro transmet le communiqué reçu le 11 janvier (matin) :

Le 9 janvier, sur les fronts Nord et Est, la lutte continue ; partout, l'ennemi a été repoussé avec de fortes pertes, notamment aux environs de Bersna, ainsi que dans la direction de Rugovo où, après un violent combat, l'ennemi s'est retiré ; nous lui avons pris deux mitrailleuses.

Sur tout le front de l'Herzégovine, la bataille fait rage ; les Autrichiens ont amené 23 bataillons avec 80 canons et un grand nombre de mitrailleuses ; nous avons repoussé tous leurs assauts.

Sur le front du mont Lovcen, l'ennemi, soutenu par sa puissante artillerie, continue ses attaques avec la plus grande violence. L'importante position de Kouk qu'il avait réussi à prendre a été reconquise par nos troupes, mais nous n'avons pu nous y maintenir.

Les Autrichiens font toujours un abondant usage d'engins asphyxiants.

La lutte se poursuit avec un extrême acharnement.

Le Lovcen menacé

Amsterdam, 11 janvier. — La prise du mont Lovcen est imminente.

La prise du Lovcen ouvrirait aux Autrichiens la route de Cattin où ils ne parviendraient pas sans grands sacrifices, mais qu'il serait impossible aux Monténégrins de sauver, abandonnés à eux-mêmes comme ils le sont, contre des forces numériques dix fois supérieures.

AUTOUR DE SALONIQUE

Le prince Cyrille et les comitatjjs

Athènes, 10 janvier. — On mande de Salonique :

« On constate de nombreux mouvements de comitatjjs à l'arrière du front bulgare. Plus de 2.000 comitatjjs se trouvent dans la région d'Uskub ; 1.500 à Xanthé et 3.000 à Monastir. »

« La semaine dernière, le prince Cyrille, de passage à Uskub, a félicité publiquement les comitatjjs de leur brillante action au cours de la campagne de Serbie. Il leur a fait distribuer des sommes importantes en reconnaissance des services rendus. »

La Grèce et l'Entente

Athènes, 11 janvier. — Au cours de la réunion du cabinet, M. Skoultoudis a annoncé que l'Entente avait promis de prendre en considération les doléances grecques au sujet du contrôle des approvisionnements et que les Alliés donneraient les instructions nécessaires à la commission surveillant les exportations vers les pays neutres.

LES RUSSES EN BUKOVINE

Rome, 11 janvier. — De Bucarest au Giornale d'Italia :

« L'offensive russe en Bukovine a repris avec une extrême violence. Les Russes disposent dans cette région de 800.000 hommes et de 3.500 canons. Les pertes autrichiennes, dans la première semaine seulement, ont atteint 100.000 hommes. Des renforts sont amenés en toute hâte des Balkans, de l'Isongo et des garnisons de l'intérieur. »

NOUVEAUX APPAREILS ALLEMANDS

Pétrograd, 11 janvier. — Par suite de la diminution du froid, les Allemands ont pu reprendre l'emploi énergétique, sur tous les fronts, des gaz asphyxiants. Ils se servent maintenant de nouveaux appareils perfectionnés que manient des sapeurs spéciaux.

Le service obligatoire en Angleterre

Discussion en deuxième lecture

La Chambre commence la discussion en deuxième lecture du projet de loi sur la conscription.

Le débat est ouvert par M. Anderson, membre du parti ouvrier indépendant, qui dépose une motion tendant à rejeter le projet.

M. Will Thorne, autre travailliste, interrompt l'orateur et lui conteste le droit de parler au nom du parti ouvrier sur cette question.

M. Redmond, Irlandais, déclare que son parti abandonne toute opposition au projet de loi.

« Ayant formulé, dit-il, les protestations de mon parti et reconnaissant que le projet possède la majorité écrasante de la Chambre, d'après les aveux mêmes faits par ses adversaires, le parti nationaliste irlandais a décidé de cesser toute opposition à ce sujet. »

« Le vote qui a eu lieu la semaine dernière change entièrement l'aspect du projet. Ce projet de loi, purement anglais, a obtenu une majorité anglaise de dix voix contre une. Dans ces conditions, il m'est impossible de continuer à assumer la responsabilité de l'opposition à ce projet. »

« J'espère maintenant que le projet va être rapidement voté. »

Sir Edward Carson se déclare profondément désappointé de la position de l'Irlande vis-à-vis du projet : est-elle moins intéressée par le résultat de la guerre ? serait-elle moins affectée par la victoire allemande ?

« A-t-elle le droit de dire à la démocratie anglaise : « Nous désirons cette victoire « autant que vous ; mais consentez les sacrifices pour nous ; nous nous réjouirons « simplement de leur résultat ? »

« Ne peut-on englober l'Irlande dans le projet ? Il m'est impossible d'établir une différence quelconque entre l'Irlande et les autres parties du Royaume-Uni. »

« Je me demande si, quand l'heure de la victoire sonnera — et je suis absolument persuadé qu'elle sonnera — si nous, Irlandais, nous ne nous sentirons pas honteux d'avoir voté notre propre exclusion des sacrifices qui nous l'auront procurée. »

VAPEUR ANGLAIS COULE

Londres, 11 janvier. — Une dépêche de Malte au Lloyd annonce que le vapeur anglais *Clan Mac Farland* a été coulé le 30 décembre.

Deux officiers, quatre mécaniciens et dix-huit lascars ont été débarqués à Malte. Treize lascars sont morts dans les canots.

COMMUNIQUE BELGE

L'action de l'artillerie a quelque peu diminué au front de l'armée belge. Nos batteries ont dispersé en divers points des travailleurs ennemis et ont réussi à bombarder un convoi de munitions pour minenwerfer au sud de la Maison du Passer.

INGENDIE AUX USINES KRUPP

Amsterdam, 11 janvier. — D'après une dépêche émise par l'agence Wolff et par conséquent officieuse, l'incendie qui a éclaté le 8, à six heures du soir, dans les établissements Krupp, à Essen, n'est pas encore éteint. Le bâtiment qui contenait des modèles a été détruit. On s'est rendu maître du feu au bout de deux heures.

M. DE BULOW

On annonce de Francfort que M. de Bulow, venant de Lucerne, est arrivé à Berlin, sol-disant pour assister à l'ouverture de la Chambre Haute de Prusse. La question du retour en Suisse et de la continuation des intrigues reste posée, car il n'est pas dit que l'éclipse du *manager* prussien est définitive.

CYNISME AUTRICHIEN

Un certain nombre de citoyens autrichiens devant être dirigés de l'Australie vers l'Autriche, où l'Angleterre leur permet de rentrer, le gouvernement autrichien fait demander aux Anglais de munir le navire de marques distinctives indiquant que ce transport est celui des Autrichiens.

Moyennant quoi, il sera reconnu et respecté par les sous-marins austro-allemands. L'Autriche ajoute qu'elle « rend l'Angleterre responsable de l'existence de ces passagers, dont la plupart sont gens au-dessus du commun. »

Sir Grey a répondu que l'Angleterre n'est pas tenue de protéger les citoyens autrichiens plus que les Anglais ; que ce n'est pas aux praliquants du brigandage et de l'assassinat qu'il appartient de prêcher l'humanité ; qu'enfin il ne comprend pas pourquoi la vie des gens au-dessus du commun serait plus précieuse que celle des autres non-combattants.

Nos ciseaux

Les Américains, l'Alsace-Lorraine et la paix

Un journal américain, la *New-York Tribune*, estime qu'aucune déclaration officielle n'a été aussi intéressante que celle de M. Albert Thomas lorsqu'il annonça que la paix serait impossible tant que l'Alsace-Lorraine ne ferait pas partie intégrante du territoire français. Ce fait clair et précis, dit ce journal, devrait être présent à l'esprit de ceux qui parlent actuellement de paix, et il ajoute :

L'Allemagne pourrait actuellement consentir à évacuer la Belgique, la France et la Serbie. Une dépêche issue de Washington, hier, suggérait à la *Tribune* que l'Allemagne consentirait à rendre à la France les pays de Lorraine où l'on parle français, c'est-à-dire Metz et ses environs ; mais quel qu'il suppose-t-il qu'à l'heure actuelle l'Allemagne consentirait à rendre Strasbourg ? Si la France insiste pour qu'on lui rende ses provinces perdues, l'Angleterre se mettra avec elle, comme elle le doit.

La Russie n'a pas la moindre envie de signer une paix qui lui vaudrait de renoncer à la Pologne ou à ses ambitions dans les Balkans. L'Italie ne s'arrêtera pas avant d'avoir Trieste.

Elle vient de montrer nettement son intention en s'engageant par écrit à ne pas faire de paix séparée.

Les affaires de Saverne ont montré que la population d'Alsace-Lorraine n'a jamais accepté la domination des Allemands ; les Alsaciens, fidèles à la France, n'ont jamais voulu retourner à l'Allemagne.

Pourtant, 300.000 Allemands (fonctionnaires de toutes sortes) sont arrivés en Alsace pour y remplacer les 250.000 Alsaciens qui sont passés en France depuis 1871. La France, en reprenant ses provinces perdues, pourra y trouver un élément déloyal considérable. L'opinion française est malgré tout unanime sur ce point, et une paix qui ne déférerait pas le traité de Francfort ne donnerait aucune satisfaction.

L'annexion de l'Alsace-Lorraine représente et représente encore une violation des notions modernes de la liberté. Plus de 1.500.000 personnes furent annexées, sans le moindre égard pour leurs propres désirs, en face d'une protestation et d'une opposition unanimes.

Il faut se reporter à cette période de l'histoire pour comprendre que les aspirations d'un peuple ne comptent pas, quand il s'agit d'une nécessité allemande, ou bien d'une « place au soleil » pour les Teutons.

Ce que l'Allemagne a fait en Alsace-Lorraine, elle avait l'intention de le faire en Belgique, dans le Nord de la France et dans les Balkans.

L'Alsace-Lorraine est un symbole, et

on ne pourra envisager une paix durable que lorsque l'Allemagne aura rendu ses conquêtes de 1870 et de 1914.

D'ailleurs, l'annexion de ces provinces en 1870 n'a fait qu'entretenir chez les Français des sentiments hostiles à l'égard des Allemands.

Pour la France, il ne s'agit pas, dans cette guerre, de libérer l'Artois, la Flandre ou la Champagne ; il s'agit de reprendre l'Alsace-Lorraine.

Dans un ou deux ans, l'espoir caressé depuis si longtemps pourra peut-être s'évanouir.

Le poids de la guerre et les souffrances peuvent devenir intolérables, et la France peut avoir à abandonner ses rêves et ses espérances ; mais ce moment est encore très éloigné, comme l'a indiqué M. Thomas, un des leaders socialistes français.

En face de telles aspirations, les platitudes des pacifistes américains comme Ford et Bryan semblent futiles et enfantines ; ce qui se passe en Europe est « normal ».

La guerre est une chose aussi familière que la paix pour l'Européen.

Il serait bon que les Américains désireux d'arrêter un conflit dont la fin et les causes dépassent leurs connaissances ou leur intelligence pussent consacrer une partie de temps qu'ils passent en conférences publiques, à étudier l'histoire de l'Europe.

Une question comme celle de l'Alsace-Lorraine démontre complètement que la paix n'est aujourd'hui qu'une hallucination américaine. Elle explique pourquoi les belligérants préfèrent la guerre à toute paix possible actuellement.

Les femmes-soldats aux Tuileries

Mme Arnaud, la fondatrice de ce bataillon de femmes-soldats dont nous avons déjà parlé, avait donné rendez-vous hier, à 1 h. 1/2, au Jardin des Tuileries, non seulement à ses soldats, mais à toutes les femmes susceptibles de s'intéresser à son œuvre.

Son intention était de se rendre, à la tête de cette troupe féminine, à la Chambre des Députés afin de demander l'appui de nos parlementaires et d'obtenir la reconnaissance officielle de ses amazones qui, jusqu'à ce jour, restent en marge de l'armée régulière. Mais la police n'a pas permis cette manifestation et lorsque ces dames en nombre fort important, voulurent sortir du Jardin des Tuileries pour se rendre au Palais-Bourbon, les agents leur fermèrent les grilles au nez. On parlementa, mais en vain, et les troupes durent se disloquer, non sans avoir affronté les objectifs de nombreux photographes accourus pour assister à cette petite scène militaire.

COURRIER DES THÉÂTRES

Comédie-Française, 8 h., *L'âme des femmes* ; Odéon, 8 h., *L'Espionne* ; Porte-Saint-Martin, 7 h. 45, *Cyrano de Bergerac* ; Théâtre Sarah-Bernhardt, 8 h., *L'Aiglon*.
Gaité, 8 h. 30, *Vous n'avez rien à déclarer ?* ; Théâtre Antoine, 8 h. 15, *La Belle Aventure* ; Apollo, 8 h. 15, *La Cocarde de Mimi Pinson* ; Renaissance, 8 h. 30, *La puce à l'oreille* ; Palais-Royal, 8 h. 30, *Il faut l'avoir* ; Bouffes-Parisiens, 8 h. 15, *Kit* ; Variétés, 8 h. 30, *Mademoiselle Josette ma femme* ; théâtre Réjane, 8 h. 30, *Madame Sans-Gêne* ; Gymnase, 8 h. 45, *Les Deux Vestales* ; Capucines, 8 h. 15, *En franchise*, *Oh ! Pardon* ; Vaudeville, 8 h. 15, *Cahira* ; Cluny, 8 h. 30, *Les Femmes collantes* ; Déjazet, 8 h. 45, *Les Fiancés de Rosalie* ; Grand-Guignol, 8 h. 45, *Le Mystère de la Main noire* ; Folies-Bergère, 8 h. 30, *Jusqu'au bout* ; Scala, 8 h. 30, *Tatouez-vous, m'écrivez-vous !* ; Cigale, 8 h. 30, *La Perle de Séville* ; Olympia, 8 h. 30, *Pierrot's Christmas* ; Concert Mayol, 8 h. 30, *Madame Bou-Dou Ba-Da Bouh !* ; Alhambra, 8 heures 30, attractions ; Eldorado, 8 h. 15, *Ponchu, roi des dentistes* ; Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, *Un Bouchon* ; Gaité-Rochecouart, 8 h. 30, *C'est Mimi !* ; Nouveau-Cirque, 8 h. 30, *Antonio Toréador* ; aux Quat'Z'Arts, *La Marche à l'Étoile*.

Le gérant : ANTOINE KLEYNTJENS.

Soc. Anon. des Imp. WELHOFF et ROCHE,

16-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

E. ACEAU, directeur.

FEUILLETON DE L'« ŒUVRE » du 12 janvier 1916

52

La Poilue

PAR

Une PREMIÈRE de la rue de la Paix

DEUXIÈME PARTIE

XVIII

À la veille de la Guerre

« Hein ! croyez-vous que c'en est un coup d'œil ! qu'on lui dit. »

« Mais la mère Milon était tombée à genoux sur le talus et elle pleurait et elle répétait : « Jésus, Marie, Seigneur ! « C'est la guerre ! Soyez pitoyables aux « pauvres petits gars ! »

« De la voir si en démente, les chèvres s'étaient arrêtées de brouter et voilà la chienne qui se mit à hurler à mort. La vieille nous cria : « Malédiction ! vous ne comprenez donc pas que c'est le sang des hommes qui « rougit le ciel ! »

« Naturellement on la traita de vieille innocente. N'empêche qu'un mois après, il y a de ça tout juste onze ans, les Prussiens débarquaient chez nous. Mais je ne devrais pas vous raconter ça ; c'est pas des histoires pour les pe-

tites filles. Tenez pour vous régayer, j'vais vous faire un petit sifflet de sureau. »

— Oui, poursuit Fénia, voilà comment, durant les premières années de mon enfance, je n'eus contempler un soleil couchant sans y associer l'image de la guerre. Mais j'avais beau écarquiller les yeux devant les plus splendides, aucun ne ressemblait à celui qui m'avait dépeint le père Sénateur.

« Et à force d'être déçue, la pensée de la guerre ne m'effraya plus du tout. Je finis par m'imaginer que la guerre était une sorte de croquemitaine pour les grandes personnes, un épouvantail fabuleux dont on parlait toujours et qu'on ne voyait jamais pas plus qu'on ne voyait le soleil tragique ni le terrible croquemitaine quand on l'appelait pour me punir... »

« ... Et puis... et puis... c'est bête ; tout à l'heure en voyant cet extraordinaire coucher de soleil... et avec tous ces bruits de guerre... la prédiction du père Mauduit m'est revenue à l'esprit et... mais non, tenez, ce que je dis là est imbécile. C'est le cas de dire que je retombe en enfance. »

Lina, des deux mains, se suspend au bras de Jean et, pelotonnée tout contre lui, elle demande en tremblant :

— Mon Jean ! mon Jean ! mais... s'il y avait la guerre, vous partiriez ?

— Bien sûr ! s'écrie Jean, bien sûr, mon amour.

Et comme s'il répondait déjà à l'appel magique, il accélère le pas, brandit le poing vers les espaces et, le regard plein de fière vaillance, il ajoute :

— Ah ! qu'est-ce qu'ils prendraient !...

Lina tressaille de la nuque aux talons.

Mais Fénia, redevenue Fénia, la rassure :

— Ne t'inquiète pas, Lina... Toute réflexion faite, il est impossible que nous ayons la guerre à l'heure où je viens de faire transformer mon appareil à douches...

XXIX

Jeu se prépare à partir

Paris avait, ma foi, un air de fête. Une foule lente encombrait les boulevards ; des groupes se formaient au coin des rues ; des gens qui ne s'étaient jamais vus entraient tout naturellement en conversation au hasard d'un remous ou à propos d'une « édition spéciale » que l'un tenait à la main et que l'autre n'avait pu saisir, car les feuilles encore humides s'enlevaient d'assaut au passage en trombe des camelots brailards.

— Quoi de neuf ? Est-ce que ça va y être enfin ?

Oui, depuis le temps que c'était dans l'air, les hommes, éternels, souhaitaient à présent que l'on en finit une bonne fois.

Mais les braves gens à cervelle obtuse, venus là en spectateurs d'un drame auquel ils ne comprenaient pas grand-chose, répondaient avec tranquillité :

— Pensez-vous !... Des mots tout ça... des manigances de journaux pour faire marcher leur camelote... Tenez, voilà deux fois qu'on me vend la même édition... c'est d'un plat... il n'y a rien, rien, rien.

Et ils continuaient leur promenade,

furieux de n'avoir pas appris, en échange de leurs deux sous et à défaut de la nouvelle attendue, tout au moins quelque catastrophe comptant une dizaine de morts.

Par contre, les petits jeunes gens auxquels, hier encore, une mode imbecille enjoignait de déambuler le cou tendu à la manière des oies affolées, le regard abstrait, le dos voûté « l'air abruti, mais pourris de chic » comme dit la chanson, marchaient aujourd'hui d'un pas allègre, la tête haute, les yeux illuminés, goûtant pour la première fois peut-être la joie de vivre et d'être des hommes.

Depuis trois jours déjà, Jean Dubois avait dit à Lina :

— Ma chérie... si nous avons la guerre... je veux que vous soyez une petite Lina très brave...

Mais elle l'avait contemplé sans trop d'émotion, parce que, non, décidément, l'idée de la guerre ne lui entraînait pas dans l'esprit.

A force de vivre dans le royaume des frivolités, elle jugeait un peu l'état actuel des choses comme elle eût jugé l'ensemble d'une toilette d'après l'harmonie des couleurs : « Ceci va très bien avec cela... cela détonne avec ceci... »

Or, elle remâchait à part soi :

« Voyons, la guerre, au moment de ces fêtes éblouissantes, de ce bal des pierrieres dont on a encore le sifflement dans les yeux ! La guerre, à l'heure de ces thés-tangos écloés à tous les coins de rues, de ces modes baroques, de ce vent de folie qui nous agite tout l'hiver ! Allons donc, pourquoi pas la fin du monde ? »

Mais aujourd'hui dès le seuil de ce magasin fameux où elle était venue accompagner Jean, un petit frisson l'avait saisie qui ne la quittait plus...

Les yeux agrandis, elle regardait ces multiples accessoires d'équipement militaire amoncelés pêle-mêle en un désordre tragique et soudain elle avait peur...

Déjà le civil semblait ne plus exister cravates, gants clairs, gilets de fantaisie, guêtres et cannes étaient relégués dans un coin, telles les dépouilles inutilisables d'un monde défunt.

La place d'honneur était aux épais souliers de veau chromé qui s'enlevaient comme de petites galettes chaudes, à quatre heures, chez le pâtisseries. On s'arrachait aussi les musettes anglaises aux innombrables pochettes dont les commis surexcités vantaient la légèreté, la solidité...

— Voyez tout ce qu'on peut fourrer là-dedans... et la courroie ne coupe pas l'épaule...

« Vous avez vu nos gourdes ? hein, sont-elles assez plates ?... Ça ne tient aucune place dans la poche ; essayez... et au besoin ça fait pare-balle... J'en ai mis une de côté pour moi... Vous avez bien fait de prendre vos souliers aujourd'hui... on va en manquer... Moi j'ai les miens depuis huit jours... Quelle classe vous ? »

Les commis déjà parlaient aux clients d'un petit ton familier. N'allait-on pas être en tre copains bientôt ?

(La suite à demain)